

Le numérique rafle une belle part du "grand plan d'investissement" pour la santé

PARIS, 27 septembre 2017 (TICsanté) - Une large part des 5 milliards d'euros accordés à la santé au sein du "grand plan d'investissement" 2018-2022 dévoilé le 25 septembre seront tournés vers le numérique, avec des initiatives annoncées en matière de télémédecine, de recours à l'intelligence artificielle et d'informatisation des établissements de santé.

Emmanuel Macron avait annoncé pendant la campagne présidentielle un plan d'investissement de 5 milliards d'euros dans la santé dans le cadre plus général d'un "grand plan d'investissement" de 50 milliards d'euros, rappelle-t-on.

Jean Pisani-Ferry, ex-directeur de France Stratégie qui avait rejoint l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron au poste de "directeur du programme et des idées", a remis le 25 septembre à Matignon le rapport qui précise les contours de ces investissements.

L'économiste y a fait émerger 25 "initiatives" regroupées dans quatre "axes": accélérer la transition écologique (20 milliards d'euros), édifier une société de compétence (15 milliards), ancrer la compétitivité sur l'innovation (13 milliards), construire l'Etat de l'âge numérique (9 milliards). Ce dernier axe prévoit 4,9 milliards d'euros d'investissements essentiellement tournés vers le financement de la transformation numérique.

Objectif annoncé par Jean Pisani-Ferry dans son rapport: "transformer l'offre de soins" et "placer la France parmi les leaders économiques dans le secteur de l'e-santé", à l'aide de "grands programmes" en cohérence avec la stratégie nationale "e-santé 2020" adoptée par le précédent gouvernement.

Pour ce faire, le rapport annonce la mise en place d'un programme de 420 millions d'euros pour "numériser les hôpitaux et leur environnement", prenant notamment la suite du programme Hôpital numérique lancé en 2011 par la direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Il vise le déploiement de services numériques comme la prise de rendez-vous, le paiement et la préadmission en ligne, "l'utilisation d'un dossier médical personnel universel" et "l'accélération des liens" pour le partage d'informations avec les professionnels de santé de ville.

L'accompagnement au déploiement de la télémédecine, qui était aussi un engagement d'Emmanuel Macron pendant la campagne, bénéficiera de 50 millions d'euros afin de financer les équipements numériques. Le plan "soutiendra l'investissement dans les équipements numériques nécessaires, par exemple pour des consultations à distance ou des possibilités de paiement et de lecture de carte Vitale à distance".

100 millions d'euros sur l'intelligence artificielle en santé

La stratégie d'intelligence artificielle dans le secteur de la santé, qui devrait bénéficier des travaux de la mission confiée au député LREM Cédric Villani pourra compter sur 100 millions d'euros du plan d'investissement.

Ils seront notamment destinés à "l'exploitation de grandes bases de données publiques de santé et au développement d'outils d'intelligence artificielle permettant d'améliorer la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients", a détaillé Jean Pisani-Ferry dans son rapport.

"Ce projet consistera à structurer un ensemble de bases de données cliniques et biologiques, à développer un socle technologique pertinent pour le système national des données de santé [SNDS] et à faire émerger un écosystème français de l'intelligence artificielle en santé", a-t-il poursuivi.

La plus importante part des investissements dans le secteur de la santé visera à "moderniser et renouveler les équipements techniques et immobiliers hospitaliers", à hauteur de 3 milliards d'euros sur cinq ans.

"Ces investissements sont nécessaires pour accompagner la mutation d'activité des professionnels et des établissements de santé, qu'entraînent les ruptures technologiques et le décroisement entre l'hôpital, la médecine de ville et le médico-social", souligne le rapport de Jean Pisani-Ferry, évoquant l'accélération du virage ambulatoire.

Près de 300 millions d'euros seront par ailleurs débloqués pour "l'accélération de la numérisation de notre système de cohésion sociale" et pour le "développement des outils qui serviront de base à la sécurité sociale du futur". Et 400 millions d'euros seront consacrés au développement des maisons de santé pluriprofessionnelles et aux centres de santé.

Financement de "l'innovation collaborative"

Du côté des investissements qui ne sont pas propres au secteur de la santé mais pourront bénéficier aux industriels du secteur, on note la poursuite des "programmes d'innovation collaborative" associant des entreprises et des laboratoires de recherche et bénéficiant de financements dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Le rapport de Jean Pisani-Ferry prévoit de consacrer 850 millions d'euros pour soutenir ces initiatives, et évoque l'appui à des filières "particulièrement stratégiques" comme "l'intelligence artificielle, les capacités de calcul, la cybersécurité et la nanoélectronique".

Le développement du très haut débit (THD) est aussi présent dans le grand plan d'investissement dessiné par Jean Pisani-Ferry, avec, "dans un premier temps" le déblocage de 300 millions d'euros pour compléter les 3 milliards déjà versés dans le cadre du plan France THD.

"Dans un second temps, il s'agira de déterminer les besoins complémentaires d'investissements, au-delà de l'objectif de 2022 et de l'enveloppe initiale de 3,3 milliards d'euros, afin de finaliser la couverture en très haut débit", complète le rapport.

[Le rapport "Grand plan d'investissement 2018-2022" remis à Matignon](#)

rm-yb/ab

© 2008 - 2017 APM International.